



## AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
POUR L'IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 6 419 450  
AU 425, AVENUE FOUQUET, LOCAL 401

**PRENEZ AVIS** que le conseil municipal de la Ville de Candiac étudiera, le **8 juillet 2024 à 19 heures**, lors d'une séance ordinaire qui aura lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac, Québec, une demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé sur le lot 6 419 450, au **425, avenue Fouquet, local 401**, dans la zone I-407.

La demande présentée a pour but d'autoriser la dérogation mineure suivante au *Règlement 5000 de zonage* :

- Une enseigne éclairée par rétroéclairage de type *PUSH THROUGH*, au lieu d'une enseigne éclairée par réflexion.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Candiac, le 19 juin 2024

Linda Chau, avocate  
Greffière adjointe et directrice adjointe  
Services juridiques